

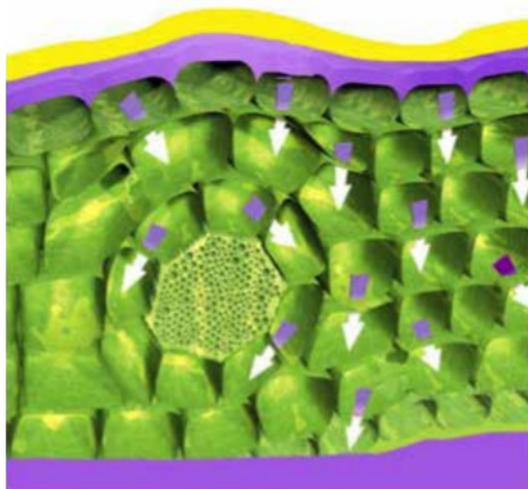
### MAINTENANT DE GOWAN CANADA

Le fongicide Reason® 500SC est maintenant un produit de Gowan Canada, rejoignant un portfolio de produits de pomme de terre qui comprend le Fongicide Gavel® DF et l'Herbicide Eptam® Liquide EC. Avec deux fongicides pour la pomme de terre sur le marché, nous sommes bien équipés pour aider les producteurs de pommes de terre à maîtriser la brûlure alternarienne ET le mildiou de la pomme de terre dans cette importante culture canadienne.

### AVANTAGES CLÉS

- Élément important d'un programme de pulvérisation économique et efficace
- Efficace contre la brûlure alternarienne et le mildiou de la pomme de terre
- L'activité antisporulante améliore le programme fongicide de contact
- Systémique locale, activité translaminaire
- Faible taux pour la pommes de terre : un bidon de 2 L traite 25 acres (10 ha)
- Bonne compatibilité des mélanges en cuve avec le mancozèbe et le chlorothalonil.
- Reason 500SC est également un traitement homologué pour les semences qui protège contre le mildiou transmis par les semences.

### LOCALEMENT SYSTÉMIQUE



Fongicide Contact

L'activité localement systémique et translaminaire de Reason® protège la nouvelle croissance et les deux côtés de la feuille

### AUTRES INFORMATIONS

Lessivage	1-2 heures
Partenaires de mélange en cuve	Mancozèbe ou chlorothalonil
Gestion de la résistance	Ne pas utiliser en applications successives



### CULTURES

Pommes de terre  
Légumes à bulbes  
Crucifères  
Carottes  
Cucurbitacées  
Haricots à gousse comestible  
Ginseng  
Épinards  
Haricots verts  
Tomates  
Feuilles de navet

### MALADIES

Mildiou de la pomme de terre  
Brûlure alternarienne  
Mildiou transmis par les semences  
Mildiou  
Cavité pythienne  
Pourriture des fruits  
Dépérissement phytophthoréen  
Pourriture des racines

1-800-960-4318  
gowancanada.com

**Gowan**  
CANADA

Reason® et Eptam® sont des marques déposées de Gowan Company, LLC. Gavel® est une marque déposée utilisée sous licence de Gowan Company, LLC. NO D'HOMOLOGATION 27462. LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE.

